

Au sommaire de cette lettre d'information, des nouveautés pour notre association AFDI Aude (Agriculteurs Français et Développement International) à commencer par le renouvellement du conseil d'administration. Nous vous proposons également un point sur la situation au Burkina Faso et les conséquences sur nos actions, ainsi que les perspectives de nouveau partenariat en Côte d'Ivoire explorées lors d'une mission sur place avec Afdi Occitanie. Bonne lecture !

Passage de relais pour la présidence d'AFDI Aude

Depuis l'Assemblée générale du 20 mai 2023, **Serge Grillères est le nouveau président d'Afdi Aude.**



Agriculteur dans la commune de Laurac dont il a été maire de 1995 à 2020, Serge est un ancien d'Afdi puisqu'il en a été vice-président entre 2008 et 2011 avant de se mettre en retrait pour ses activités professionnelles et mandats électoraux. Ayant pris sa retraite depuis novembre 2022, c'est avec enthousiasme qu'il mobilisera désormais une partie de son temps libre pour les actions de l'association !

Il succède à Jacques Maubuisson qui reste bien sûr adhérent d'Afdi après plusieurs années d'engagement et d'investissement de son énergie pour développer le partenariat avec l'Union des Coopératives Rizicoles de Bama.



Les participants à l'Assemblée Générale du 20 mai 2023 à Conques sur Orbier

Composition du bureau de l'association :

Serge Grillères (président)

Rémi Ibanes (vice-président)

Camille Grentzinger (secrétaire)

Emilie Merlos (appui à la secrétaire)

Evelyne Guilhem (vice-présidente)

Gérard Nury (trésorier)

Christophe Bonnemort (appui au trésorier)

Représentants au CA d'AFDI Occitanie : Serge Grillères et Evelyne Guilhem

Représentant au groupe Burkina d'AFDI national : Rémi Ibanes

Représentant au CESE : Serge Grillères

Point de situation au Burkina Faso

Le Burkina Faso connaît depuis quelques années une **situation de politique intérieure instable**, avec une succession de coups d'état militaires en janvier 2022 et octobre 2022, et une nouvelle tentative de coup d'État déjouée en septembre 2023 par les services de renseignement et de sécurité burkinabè. Au niveau de la politique étrangère, le Burkina Faso a été **suspendu des instances** des organisations régionales dont le pays était membre (Union africaine, CEDEAO) ainsi que des instances de l'Organisation internationale de la Francophonie (source : [France Diplomatie](#)¹)

Par ailleurs le **contexte sécuritaire** est très tendu et difficile en raison d'incursions des terroristes dans certaines localités, de difficultés d'approvisionnement en produits alimentaires et des difficultés de circulation, qui occasionnent la recrudescence de **déplacements de populations** des villages. A l'inverse, d'autres zones occupées par les terroristes ont été récupérées par les forces de sécurité permettant un retour progressif des populations.

La situation sécuritaire très préoccupante a engendré une **crise humanitaire** et le déplacement de près de 2,1 millions de burkinabés (source : [communiqué de Coordination Sud](#)²)



La **tension diplomatique** entre le Burkina Faso et la France est montée d'un cran par suite de la crise au Niger au cours du mois d'août. A l'impossibilité de se rendre au Burkina Faso (classement de l'intégralité du pays en « zone rouge »), s'ajoutent désormais jusqu'à nouvel ordre la suspension de l'établissement de visas et la **suspension par la France de toutes les actions d'aide au développement et d'appui budgétaire au Burkina Faso**³.

A noter que la France était jusqu'à lors le 1er bailleur bilatéral du pays avec en 2022, 83 millions d'euros engagés par l'Agence française de développement dans des secteurs prioritaires et 28 millions d'euros d'aide humanitaire⁴ (Source : [Diplomatie.gouv.fr](#)).

Conséquences sur les actions d'AFDI Aude

Comme beaucoup d'ONG, **AFDI Aude subit les conséquences de cette situation géopolitique et la regrette profondément**. Au-delà des difficultés pour poursuivre l'action d'AFDI avec ses partenaires, nos pensées vont pour l'ensemble de nos amis burkinabés et des populations.

Depuis 2017, AFDI Aude et l'UCRB travaillent ensemble sur les thématiques de la gestion intégrée de l'eau dans la vallée du Kou, l'autonomisation financière de l'UCRB via l'acquisition d'une décortiqueuse permettant la transformation du riz paddy, la gouvernance et le suivi comptable et financier des coopératives.

Ce travail en partenariat s'est traduit par des rencontres au Burkina Faso ou en France à l'occasion de missions Nord/Sud ou Sud/Nord. Malheureusement, les conditions sécuritaires au Sahel **ne permettent plus aux bénévoles d'AFDI Aude de se rendre sur place à Bama** depuis la dernière mission ayant eu lieu en 2019. La collaboration à distance par visioconférence, mail ou messages ainsi que des missions Sud/Nord des responsables de l'UCRB ont permis de poursuivre et engager de nouvelles actions, en dépit des conditions.

Malgré le contexte difficile, la **CAVALE continue sa collaboration avec l'UCRB** sur la mise en œuvre du projet décortiqueuse qui permettra une autonomisation de la coopérative.

¹ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/burkina-faso/presentation-du-burkina-faso>

² <https://www.coordinationsud.org/communiquede-pressesahel-rester-aux-cotes-des-populations-vulnerables-et-des-societes-civiles>

³ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/burkina-faso/evenements/article/burkina-faso-suspension-de-l-aide-au-developpement-et-de-l-appui-budgetaire-06>

⁴ <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/burkina-faso/relations-bilaterales/>



Les derniers échanges entre les deux directeurs ont permis de valider le bon fonctionnement de la décortiqueuse, grâce à l'embauche d'un «meunier». La production de riz blanc est passée de **19 tonnes en 2021 à 84 tonnes en 2022**, avec un rendement, c'est-à-dire le rapport entre riz blanc produit et riz paddy acheté, autour de 55%.

Des difficultés de financement pour l'achat de riz paddy, dont le prix a fortement augmenté, limitent la production actuelle. Des pistes sont activement recherchées par l'UCRB, notamment utiliser les locaux du siège comme garantie ou bien débloquer un prêt remboursable au titre de la souveraineté alimentaire.

Recherche de nouveau partenariat en Côte d'Ivoire

Afin de poursuivre l'engagement d'AFDI pour la mise en œuvre d'actions de développement international, une **mission de reconnaissance** a été organisée par AFDI Occitanie en **Côte d'Ivoire** pour rencontrer plusieurs organisations professionnelles agricoles dans le but d'initier des partenariats, dont notamment la Société coopérative des producteurs d'anacarde du Lac (anacarde = noix de cajou).

Des échanges prometteurs, nous ne manquerons pas de vous informer des suites très prochainement !



Vie associative

Au mois de juin, Afdi Aude a eu l'honneur de participer au **centenaire de la CAVALE** à Limoux en tenant un stand d'information sur les activités de l'association. Puis comme chaque année, septembre a rimé avec **forum des associations** pour les bénévoles d'Afdi Aude, qui ont tenu le traditionnel stand au forum des associations de **Castelnaudary**. Pour la première fois grâce au partenariat avec la CAVALE, nous étions également présents au forum des associations de **Limoux**. Merci encore à la CAVALE Et aux municipalités pour l'organisation.



Vous voulez soutenir nos actions ?

Afdi Aude est une association de plus de 40 adhérents et 10 membres actifs constituant le bureau de l'association. Agriculteurs, salariés ou retraités du monde agricole, de Castelnaudary à Narbonne en passant par Limoux, les membres de l'association se mobilisent pour mener des actions de soutien aux initiatives des organisations professionnelles agricoles et de sensibilisation à la solidarité internationale.

L'activité d'Afdi Aude repose exclusivement sur des bénévoles, actifs et retraités. Pour financer ses actions, Afdi Aude mobilise des subventions ou répond à des appels à projets pour lesquels il est nécessaire d'apporter une contribution sur fonds propres de l'association. Nos ressources sont intégralement basées sur les cotisations et dons de ses membres individuels ou des OPA fondatrices et de donateurs du grand public.

Parce que votre engagement est indispensable pour soutenir dans le temps nos actions, vous pouvez nous faire parvenir, si vous le souhaitez, le règlement de votre cotisation 2023 (cotisation et dons éligible à la déduction d'impôts à hauteur de 66%)

Veuillez recevoir Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Serge GRILLERES
Président d'Afdi Aude

Pour nous contacter : afdiaudecontact@laposte.net

Règlement en ligne par virement

Adhérez ou donnez en ligne de façon sécurisée sur : www.helloasso.com/associations/afdi-aude

HelloAsso est une entreprise sociale et solidaire, qui fournit gratuitement ses technologies de paiement à AFDI Aude. Une contribution facultative au fonctionnement de HelloAsso vous sera proposée avant la validation de votre adhésion : celle-ci est fixée par défaut à 4,25€ mais peut être modifiée ou supprimée avant paiement. Vous recevrez automatiquement votre carte d'adhérent et un reçu fiscal (déduction d'impôts à hauteur de 66%).

Règlement par chèque et voie postale

Complétez et renvoyez le coupon d'adhésion ci-dessous accompagné d'un chèque par voie postale à :
Afdi Aude, « Ferme de Loudes » 670 avenue du Dr Guilhem 11400 Castelnaudary

APPEL A COTISATION ET DONS 2023

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Je souhaite adhérer à Afdi Aude, je règle la cotisation de 25 €

et/ou je fais un don de€

Dans tous les cas, un avoir fiscal sera établi en votre faveur (réduction d'impôt à hauteur de 66%)

Suivez l'actualité de l'association sur www.facebook.com/AfdiAude

Partenaires techniques et financiers



Les actions d'Afdi Aude sont soutenues par nos membres fondateurs

